L'Arche
SOUS L'ARC EN CIEL
LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Revue trimestrielle éditée par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI - 3, rue Père Chevrier 69361 Lyon cedex 07 / Prix : 2€50

Mobilisés

Hier,

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI DE 1950 AUX ANNÉES 2000

N°265 I Mars - Juin 2020

Éditorial

Avons-nous Changé ?

Ce numéro de l'ARCHE est le premier d'une série spéciale des « 70 ans du FOYER » qui est centré sur le passé et l'histoire de notre association. Se retourner est souvent utile pour mesurer le chemin parcouru et méditer sur les évolutions que les équipes dirigeantes du FOYER, sous la contrainte des faits et des événements, ont été successivement amenées à conduire, pour poursuivre les missions que Gabriel Rosset s'était fixées avec ses compagnons de la première heure.

LE FOYER s'est beaucoup développé pendant cette période et représente aujourd'hui une des plus grosses associations du Rhône dans le champ de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion professionnelle. Le 23 décembre 1950, le Monde Nouveau accueillait 11 personnes sans-abri. Nous avons largement franchi en ce début d'année 2020 les 1400 personnes hébergées chaque soir dans nos différentes structures.

Chacun de nous peut facilement constater qu'aujourd'hui l'accès à un logement digne, malgré toutes les promesses verbales des hommes politiques, reste un problème majeur aussi aigu qu'en 1950 et que les rues et allées d'immeubles de la Métropole de Lyon sont toujours peuplées de personnes sans-abri. Les bidonvilles renaissent et les squats n'ont jamais été si nombreux.

Qu'avons-nous collectivement raté ? Pourquoi un des pays les plus riches du monde peut-il afficher un tel bilan au bout de 70 ans et en même temps continuer à s'enorgueillir d'être la patrie des Droits de l'Homme ? On peut se poser la question de quels « Droits » et de quels « Hommes » on parle…

Rédaction

Directeur de rédaction :
Dominique Mentré

Rédacteur en chef :
Dominique Mentré

Comité de rédaction :
Michel Catheland / Marie-Colette Coudry
Jean-Dominique Durand / Sébastien Guth
Michel Lévy / Bernard Mouillon
Annie Papillon / Noëlle Pierre
Pierre Tricou / Marion Véziant-Rolland

Ils ont collaboré à ce numéro :
François Asensio / Pauline Mugnier
Marie-Claude Pezant

Dépôt légal :
1er et 2e trimestre 2020

Directeur de la publication :
Dominique Mentré

Numéro ISSN : 2021-0493
N° d'inscription paritaire : 0624 H 85296

Imprimerie :
IML - 69850 St-Martin-en-Haut
Tirage : 25.500 exemplaires

Sur l'évolution du FOYER depuis 70 ans, je voudrais simplement rappeler que pour Gabriel Rosset, LE FOYER devait avoir le souci d'accueillir et d'accompagner des personnes qui sont chacune unique en refusant la gestion de flux. Ce qui a changé avec le temps, après la disparition de notre fondateur, c'est l'esprit dans lequel il le faisait, avec l'effacement progressif et insidieux de la spiritualité qui l'animait. Bien sûr il habitait au milieu des personnes accueillies, celles auxquelles il avait voulu donner le nom de Passagers incarnant ainsi une vision pleine d'espérance pour ces hommes. Le modèle n'est plus transposable mais l'esprit dans lequel il le faisait peut et doit lui survivre.

Dans ce dernier éditorial je voudrais formuler le vœu que notre croissance, qui nous a conduits à augmenter sensiblement nos implantations et nos effectifs de bénévoles et de salariés, ne nous fasse pas oublier la finalité de tout ce que nous entreprenons, à savoir relever des personnes. Nous avons affaire à des « esprits incarnés ». LE FOYER ne doit pas se satisfaire du secours apporté aux corps mais aussi se soucier des âmes, comme le faisait Gabriel Rosset : « Au FOYER on doit faire plus attention à l'être qu'à l'avoir ». Or sur ce point, nous avons régressé sous le fallacieux prétexte de respecter la liberté des individus, des usagers ou des SDF tels que la République les qualifie. Nous ne devons pas dénaturer la Charité sous le nom de solidarité et afficher sans peur ce qui fonde les convictions de la grande majorité de ceux qui s'engagent au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Il n'est pas question de prosélytisme mais simplement d'afficher qui nous sommes et éventuellement d'être prêts à expliquer pourquoi nous sommes si nombreux à donner sans rien attendre en retour dans un monde hypnotisé par le profit à court terme… La catastrophe sanitaire qui s'est abattue sur le monde et particulièrement sur l'Europe permettra peut-être un sursaut des intelligences et des cœurs qui redécouvrent avec angoisse que nous ne maîtrisons absolument pas le monde que nous avons seulement reçu et non créé.

Depuis le début de cette année une messe est de nouveau célébrée au Centre Gabriel Rosset, chaque premier mardi du mois. Elle est ouverte à tous et manifeste au monde la nature de notre ancrage qui s'affiche également clairement dans le nom que porte notre association et que le Pape François nous a instamment priés de garder précieusement inchangé en demeurant ainsi sous la protection de la Vierge Marie à laquelle Gabriel Rosset a consacré cette œuvre. ■

Dominique Mentré
Président

Sommaire

Editorial **01**

Sommaire 02

En bref **03**

Agenda et actualités 03 à 05

Covid-19 : la mobilisation 04

Carnet 06

Dossier : LEFOYER hier **07**

Introduction 07 à 08

Histoire 09 à 12

Premiers pas 13 à 20

Une histoire d'hommes 21 à 24

L'après Gabriel Rosset 25 à 32

Pour aller plus loin 33

Comment aider ? **34**

Note de la Rédaction

L'Arche sous L'Arc-en-Ciel revêt une nouvelle forme pour ce numéro spécial « Hier », marquant les 50 premières années d'existence du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Il réunit également les numéros de mars et de juin.

Nous espérons que vous apprécierez cette évolution, qui suit celle de notre association.

Bonne lecture !

Actualités & Agenda

Agenda

A l'heure où nous bouclons ce numéro, le confinement est toujours de rigueur au sein du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. La pandémie a largement impacté notre programme d'évènements - qu'ils soient liés à la vie de l'association ou au programme de célébration des 70 ans de l'association. Ainsi, de nombreux événements ont été reportés à des dates ultérieures.

Photo Alan Bevierre

Une chambre d'hébergement d'urgence caladoise

Renfort hivernal

Dans le cadre du renfort hivernal de la veille sociale, le « Plan Froid », LE FOYER renforce ses capacités d'accueil et étend les horaires d'ouvertures de ses accueils de jour.
Depuis décembre 2019, aux côtés de l'État, la Métropole de Lyon et la ville de Caluire-et-Cuire, LE FOYER a ouvert dans les anciens locaux du collège Lassagne un centre d'hébergement d'urgence. Ce nouveau dispositif de 90 places accueille en son sein des mamans avec de très jeunes enfants et des femmes en fin de grossesse.
À la demande de l'État, LE FOYER a également ouvert - comme l'an passé - dans des locaux attenants à l'hôpital d'Alix, une résidence de 60 places pour accueillir des familles. De même, 16 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes pour des personnes isolées et des couples, dans notre bâtiment de Villefranche-sur-Saône.
Compte-tenu du coronavirus, les dispositifs ouverts dans le cadre du plan froid sont prolongés jusqu'au 10 juillet.

Le PHARE

Le Phare (Point d'Hygiène d'Accueil et de REliance) a ouvert fin janvier 2020 pour les familles sans-abri de Villeurbanne.
Ce projet mené en partenariat avec l'État, la Métropole de Lyon et la mairie de Villeurbanne, émane des propositions formulées par un jury citoyen, étudié en lien avec le Collectif bains-douches, et du souhait du FOYER d'ouvrir un accueil de jour pour des familles.
En parallèle de l'accès à l'hygiène (douches, toilettes, buanderie avec lave-linge et sèche-linge, vestiaire), la structure dispose d'un accueil avec la possibilité de se reposer, de prendre une collation.
Les personnes peuvent également bénéficier d'informations, d'orientations, et d'un accompagnement social.

Photo Nicola Vigilanti

La Halte de Nuit confinée

COVID-19 : la mobilisation du FOYER

Face à la pandémie, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a assuré toutes ses activités vitales pour les personnes sans-abri pendant le confinement. Notre plan de continuité de l'activité a permis de maintenir toutes les missions essentielles à l'accueil des Passagers comme garantir l'hébergement, la sécurité, le soin, les repas, l'hygiène et le nettoyage des locaux. Le confinement des personnes déjà hébergées, le respect strict des mesures barrières et des normes d'hygiène adaptées à la situation ont été de rigueur dans tous les sites d'hébergement de l'association.

A la demande de la Préfecture et avec le soutien de l'Université Catholique de Lyon (UCLY) et de l'Entreprise des Possibles, l'association a ouvert deux nouveaux centres d'hébergement permettant de garantir la sécurité de 62 personnes sans-abri vivant dans les rues de la Métropole.

Les Accueils de Jour ont adapté leur fonctionnement pour permettre à chacun de se procurer des colis alimentaires ou des chèques-service, de récupérer son courrier, de laver son linge, de se faire délivrer des attestations de déplacements ou de recharger son téléphone. Enfin une permanence téléphonique a été mise en place pour assurer le suivi et le lien social.

Les activités non vitales ou ne permettant pas de garantir la sécurité de tous ont quant à elles été suspendues. Ainsi les activités d'insertion professionnelle, les dépôts et collectes de dons, la collecte des containers textiles et des dispositifs Solid'aire, les six Bric à Brac de l'association ont été fermés. Enfin, toutes les manifestations prévues dans le cadre des 70 ans d'existence de l'association ont été reportées.

L'association tient à saluer la mobilisation de tous les salariés et des bénévoles qui ont assuré de manière remarquable une présence nécessaire auprès des plus démunis. Vous avez également été très nombreux à nous aider, en témoigne les messages de soutien, les masques, les dons financiers nécessaires à la poursuite de nos missions. Nous pouvons citer également l'aide apportée par la fondation OL, et les supporters, la fondation Nexity, Philips Avent, Fabrice Bonnot et le collectif d'artistes pour une Soupe en Scène confiné, DS Rhône-Alpes, Promocash, l'école de Brindas, le Lycée Hôtelier Rabelais, la boulangerie Massa, Frutas, Sussac, Elior, La Croix-Rouge, Oasis d'Amour, Le Tandem, Prestal, Le Crous, Le Lion's Club…

Toutes ces mesures ont et auront un impact financier évident pour l'association, aussi, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI lance un appel aux dons.

Les 70 ans du FOYER

LE FOYER a lancé officiellement le 24 décembre 2019 la célébration de ses 70 ans, lors de la traditionnelle messe célébrée au cœur du Centre Gabriel Rosset. Plusieurs manifestations ont émaillé le premier trimestre de l'année 2020, comme les vœux réunissant passagers, personnalités, bénévoles, salariés, partenaires et amis du FOYER. À cette occasion a été dévoilé un buste de Gabriel Rosset, fondateur de l'association, réalisé par Paul Mallet, sculpteur professionnel et agent d'accueil à Villefranche-sur-Saône. Nous pouvons également citer, fin janvier le festival Soupe en Scène organisé par le Chef Fabrice Bonnot et son collectif d'artistes et bénévoles solidaires. Enfin a eu lieu un ciné-débat autour d'un documentaire sur le mal-logement à Lyon depuis les années 50, permettant de découvrir ou redécouvrir un pan de l'histoire de notre association à ses débuts.

Voeux du FOYER

Soupe en Scene

Ciné-débat

FOYER et réseaux sociaux

La période de confinement a été un temps propice pour LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI pour se déployer sur les réseaux sociaux.

Ainsi vous pouvez désormais nous retrouver sur Facebook, sur Instagram et LinkedIn.

Reçus fiscaux

Chers donateurs, la période que nous avons vécue en début d'année a été inédite. Elle est venue percuter de plein fouet l'établissement traditionnel des reçus fiscaux. Cela a entraîné des retards d'envois et parfois des erreurs. Aussi nous souhaitons nous excuser pour la gêne occasionnée.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : donateurs@fndsa.org

Don en confiance

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est agréé par Le Don en Confiance depuis 2011, garantissant aux donateurs que LE FOYER respecte la charte édictée par l'organisme, autour de son fonctionnement, de sa gestion, de sa communication et de la qualité de sa gestion. Le Comité de la Charte vient de renouveler l'agrément du FOYER pour les trois prochaines années. www.donenconfiance.org

Carnet

LE FOYER a le regret de vous faire part du décès de :

Monsieur **Kodia N'Doli**, Passager du Centre Gabriel ROSSET est décédé le 26 novembre, à l'âge de 65 ans.

Monsieur **Daniel Reveillard**, Passager du Centre Gabriel Rosset, décédé le 10 décembre 2019, à l'âge de 55 ans.

Monsieur **Thierry Gaggione**, Passager du Centre Gabriel Rosset et du Pôle d'Accompagnement Renforcé, décédé le 22 décembre à l'âge de 58 ans.

Madame **Shpresë Halaj**, Passagère de la Résidence Catherine Pellerin, décédée le 28 décembre 2019, à l'âge de 53 ans.

Monsieur **Piotr Kiolbasa**, Passager de La Chardonnière, décédé le 30 décembre 2019 à l'âge de 60 ans.

Monsieur **Paul Curtelin**, ancien bénévole à la bibliothèque du Centre Gabriel Rosset le 31 janvier 2020 à l'âge de 95 ans.

Monsieur **Patrick Fontaine**, Passager du Centre Gabriel Rosset, décédé le 2 janvier 2020, à l'âge de 62 ans.

Monsieur **Guy Kalemba**, Passager du Centre Gabriel Rosset, décédé le 10 janvier 2020, à l'âge de 49 ans.

Madame **Yvette Trabal**, bénévole au rayon «Linge Ancien» du Bric à Brac de Vaise, le 9 février 2020 à l'âge de 83 ans

Monsieur **Fernand Allaix**, Passager de l'Accueil de Jour Saint-Vincent, décédé le 11 février 2020, à l'âge de 68 ans.

Monsieur **Pierre SARTRE** ancien bénévole au Bric à Brac Oullins, décédé le 13 février, à l'âge de 84 ans.

Madame **Kalida Setiter** est décédée le jeudi 20 février 2020, à l'âge de 56 ans. Issue d'une famille hébergée, elle a été vite repérée pour son dynamisme, ses compétences de créativité et d'animation. Il lui est proposé d'entreprendre une formation BAFA, qu'elle réussit. Elle intègre les équipes d'animation jeunesse du FOYER et devient un pilier incontournable de l'animation jeunesse de 1980 à 1990. Tous les anciens du FOYER, sommes attristés par son départ, mais sa grande foi musulmane nous donne une grande Espérance pour elle.

François Asensio

En ce début du mois de mars, nous apprenons avec tristesse le décès de Monsieur **Jean Minssieux** l'année de ses 100 ans. Ancien Clerc de notaire il s'était engagé comme bénévole puis administrateur au FOYER. Pendant 20 ans il géra les legs et successions des nombreux donateurs au profit de notre association. Nous n'oublierons pas notre ami et fidèle serviteur !

Michel LEVY

Madame **Suzanne Marcoux** était une institutrice fidèle à la Paroisse Universitaire. Aux premières heures de la création du FOYER, il y a donc 70 ans, elle était une aide bénévole - et précieuse - en comptabilité, auprès de Charles Cabasson, lui-même comptable bénévole. Elle est décédée le 18 mars, âgée de 95 ans.

Annie Papillon

Monsieur **Jaroslav Harman**, Passager du Centre Gabriel Rosset, décédé le 22 mars 2020, à l'âge de 55 ans.

Monsieur **Henri Rabaglino** est décédé le 5 avril 2020 à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie. Henri a tenu bénévolement les rênes du Bric à Brac de Lyon Vaise avec acharnement et dévouement pendant de longues années aux côtés de sa femme Françoise. Très impliqué dans la vie du FOYER, il a été également à la tête de l'organisation des Journées d'Entraide, la grande Brocante du FOYER ou encore dans la préparation de repas et festivités organisés par l'association.

Madame **Monique Besson**, 70 ans, bénévole le mercredi au Bric à Brac CROIX-ROUSSE depuis 9 ans est décédée le 12 avril 2020. C'était une personne discrète, gentille et efficace toujours prête à rendre service. Toute l'équipe est affectée par son départ.

Marie-Claude Pezant

Madame **Marie Bouzard** était Historienne de l'art spécialiste de la soierie lyonnaise et Chargée de cours à l'Université Lumière-Lyon 2 et à l'Institut Français de la Mode. Elle est décédée le 1er mai 2020 à l'âge de 72 ans. Elle a participé à la rédaction de plusieurs numéros de L'Arche sous l'Arc-en-Ciel. Nous lui devons de magnifiques textes autour de peintures et d'œuvres dont certaines plus particulièrement issues du Musée des Tissus de Lyon qu'elle affectionnait. Toute la rédaction tient à saluer sa mémoire.

Monsieur **Jean-Claude Henri**, Passager de la Résidence La Chardonnière, décédé le 14 mai 2020, à l'âge de 66 ans.

Aux familles et amis de ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

Intro

Hier
1950 - 2000
Les 50 premières années

Dossier

Au fil des décennies

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a ouvert ses portes à Noël 1950. Voici donc que nous entrons dans la 70ème année de son existence. Célébrer cet anniversaire, c'est forcément jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule pour voir comment, pendant sept décennies, des milliers de bénévoles, de salariés, de généreux donateurs se sont efforcés de faire vivre et perdurer les actions et intuitions des fondateurs au service des plus démunis de notre agglomération. C'est aussi, dans le même esprit, analyser la pertinence des actions du présent. C'est enfin, avec humilité, s'efforcer de réfléchir à un avenir possible pour LE FOYER, exercice ô combien difficile puisque souvent les défis nouveaux surgissent de l'imprévu. Voici donc le triple objectif que s'assignera « L'Arche sous l'Arc-en-Ciel » dans les numéros à paraître en cette année 2020.

Gabriel Rosset dressait jadis ce constat : *« On sait comment on construit une maison, en connaissance de cause, après avoir étudié et résolu tous les problèmes de construction. Or LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI n'a pas été voulu ni conçu ainsi. Il a plutôt poussé comme un arbre, branche par branche, bourgeon par bourgeon, le tout se mettant en place année après année, comme dans une vie. Ce n'est pas une entreprise méthodiquement préparée, calculée, conduite scientifiquement, ou plutôt, ce n'est pas que cela. C'est surtout une aventure spirituelle. Un courant, un élan, un appel. »*

Dans ce premier numéro de « L'Arche sous l'Arc-en-Ciel » de l'année, nous évoquerons le contexte historique lyonnais dans lequel « l'arbre » fut planté, puis l'une de ceux qui vécurent les premières années du FOYER nous partagera ses souvenirs de cette époque, elle se souvient de ce que fut l'éclosion des « bourgeons ». Parmi les jeunes « branches », nous reviendrons sur le rôle irremplaçable de ces bénévoles qui, de divers azimuts, affluèrent dès le début au FOYER, avant même que l'association soit en mesure d'embaucher des salariés. Enfin, nous reviendrons sur ce quart de siècle qui s'écoula de la mort de Gabriel Rosset à l'aube de l'an 2000. L'arbre offre désormais une impressionnante « ramure ».

« Un bon arbre peut loger dix mille oiseaux » affirme un proverbe birman. Indéniablement, vu au prisme de cette sagesse asiatique, LE FOYER au cours de ces 70 ans, fut un bon arbre.

Puisse-t-il le rester longtemps encore. ■

Michel Catheland

Les premières nuits au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Les premières nuits au FOYER NOTRE-DAME [illegible] ABRI

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI,

expression du catholicisme social lyonnais

« ***Lyon jouit – à bon droit – de la réputation d'une ville où la foi et la charité chrétiennes ont toujours été, ensemble, à l'honneur et à l'action. La dévotion de la population lui a souvent valu la qualification de cité mystique au sens d'un catholicisme fervent toujours préoccupé de s'exprimer en actes au service du prochain.***

C'est dans cette tradition que s'insèrent la fondation, au lendemain de la seconde guerre mondiale, et le développement assez extraordinaire d'une œuvre privée qui continue sous nos yeux : LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI »

André Latreille, historien (1901-1984)

Si l'action du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, naquit dans les années d'après-guerre, dans le contexte d'une terrible crise du logement, elle s'inscrivait dans une pratique lyonnaise de la laïcité et de l'action sociale.

De nombreux monastères s'étaient implantés à Lyon dès le haut Moyen âge. Des activités caritatives et hospitalières se développèrent très tôt, dont témoignent les bâtiments du Grand Hôtel-Dieu et commencèrent à donner au catholicisme lyonnais l'une de ses principales caractéristiques, l'attention aux plus pauvres. Celle-ci s'affirme au XIX° s. face aux transformations économiques avec la multiplication des œuvres encouragées par le cardinal de Bonald, de Pauline Jaricot à Frédéric Ozanam, le père Chevrier avec l'œuvre du Prado et les actions pour l'enfance (sœurs de Saint-Charles et de Saint-Joseph), sans oublier les instituts missionnaires comme les Missions Africaines de Lyon, puis la création de la Chronique sociale par Marius Gonin, qui donne naissance aux Semaines Sociales dont la première eut lieu en 1904 à Lyon, dans le sillage de l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII.
Gabriel Rosset s'inséra dans une tradition, dans une longue histoire, à laquelle il apporta sa tonalité propre, son charisme personnel.

De Pauline Jaricot, pionnière du catholicisme social à Lyon, l'historien Jacques Gadille a noté : « *Servie par un sens aigu de l'organisation fréquent parmi les Lyonnais, cette volonté s'est en effet traduite dans des domaines très variés. Elle a étroitement allié mission de proximité auprès des pauvres à une vision universelle de cette mission, tant au niveau de l'évangélisation lointaine, que de la question sociale. Enfin, elle a toujours conjoint prière et activité extérieure, faisant de celle-ci ''une contemplation active'' »*. Gabriel Rosset a pu méditer cet exemple. Sa proximité avec un autre grand laïc lyonnais, Frédéric Ozanam était grande aussi. Au conservateur *Journal des Débats* qui écrivait en 1831 : « *Les barbares qui menacent nos sociétés sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières* », Ozanam, répondit en lançant aux catholiques « Passons aux barbares ! ». Ce dernier témoigne de l'accord réussi entre recherche universitaire et engagement chrétien dans la vie personnelle

« Gabriel Rosset s'inséra dans une tradition, dans une longue histoire, à laquelle il apporta sa tonalité propre, son charisme personnel »

et les engagements publics : complémentarité entre raison et foi, éveil aux sciences de l'homme et à l'économie politique. La Société Saint-Vincent de Paul fondée en 1833 par Ozanam, dont Rosset était membre, fut d'un grand secours dans son parcours. Ozanam désirait promouvoir « *l'apostolat des laïcs dans le monde* ». Elle fut très active à Lyon, et devint vite un modèle dans l'accueil des plus déshérités et le secours d'urgence.

Dès 1948, des réunions eurent lieu pour préparer une action en direction des sans-abri, au siège lyonnais des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, avec des membres des Conférences, de la Paroisse Universitaire.

L'héritage du père Antoine Chevrier chez Gabriel Rosset est évident, tout comme celui d'un autre laïc, Camille Rambaud, qui éduquait les enfants les plus pauvres dans la Cité de l'Enfant-Jésus. En 1860, le père Chevrier loua, puis acquit un ancien bal mal famé, dit du Prado pour accueillir des jeunes. C'est dans le voisinage immédiat du Prado que LE FOYER s'installa en 1950.

Bidonville, Lyon 1950

Le catholicisme social lyonnais fut bien un terreau fertile sur lequel s'implanter pour Gabriel Rosset, tout en lui donnant une nouvelle dimension, même s'il se référait également à saint Vincent de Paul, saint François d'Assise, saint Jean Bosco, Charles de Foucauld dont il se nourrissait des écrits spirituels, ou encore à saint Benoît Labre, patron des clochards.

Gabriel Rosset a puisé aussi dans une piété mariale qui caractérise le catholicisme lyonnais. Il se rendait souvent à Fourvière, en montant par les Jardins du Rosaire. Il assistait chaque 8 septembre au renouvellement du Vœu des échevins, et selon sa collaboratrice Annie Papillon, il se présentait volontiers comme « le camelot de Notre-Dame ». Une plaque rappelle dans la chapelle de Fourvière sa prière adressée à la mère du Christ, « *Illustration, peut-on lire, de la tradition humaniste d'inspiration chrétienne de Lyon* ». Nourri de saint Louis Grignion de Montfort et de son traité de La vraie dévotion à la Vierge Marie, il estimait que faire « *toutes ses actions par Marie, en Marie, c'est équivalemment, mettre Dieu dans toute sa vie* ».

Aussi lorsque le jeune scout Bernard, qui s'était placé au service du Foyer, s'écria en décembre 1950, alors qu'il venait de passer des moments difficiles, avec des bagarres, avait lancé : « *Notre-Dame des Sans-Abri, protégez-nous, Notre-Dame des Sans-Abri, priez pour nous !* », le choix s'imposa à Gabriel Rosset : « *ce cri déchirant fut un trait de lumière* », dit-il, l'association s'appellerait « LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ». ■

Jean-Dominique Durand

Gabriel Rosset,
fondateur du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
1904-1974

Entretien avec Annie Papillon

Premiers pas...

Annie Papillon, vous êtes bénévole, en charge des archives du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Vous avez vécu LE FOYER depuis ses origines et vous êtes aujourd'hui la mémoire vivante de toute son histoire. Pouvez-vous nous parler des personnes, voire des personnalités, qui sont à l'origine du FOYER et l'ont aidé à démarrer en 1950 ?

Annie Papillon : Pour comprendre l'évolution et l'âme du FOYER il faut remonter un peu avant 1950, à cette période où Gabriel Rosset, faisant ses études à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, y noua de solides amitiés : Marcel Legaut normalien de la rue d'Ulm et Antoine Martel, ce jeune professeur de russe à la faculté de Lille, très actif auprès des malades, des prisonniers. Gabriel Rosset fut très marqué par sa disparition. Il lui a montré la route. Il n'eut de cesse plus tard de se référer à lui dans son action pour les plus pauvres.

On voit bien que sa vocation au service des plus pauvres nait à

l'ENS, au contact de ceux avec qui il a partagé sa foi. Mais concrètement comment en est-il arrivé à l'idée de l'accueil des plus déshérités, en particulier lors de son installation à Lyon ? Comment les choses ont commencé ?

A.P. : Quelques années plus tard, il revient à Lyon et partage, avec deux amis, eux aussi professeurs de l'enseignement public, la même foi : Georges Belleville et Henri Tournissou. Ils invitent à manger, à dormir, dans leur appartement commun de la rue Burdeau, des malades, des personnes à la rue, de préférence les plus misérables.

Dès 1948, avec la Paroisse universitaire et la Chronique sociale, ils cherchent un local pour loger toute cette misère qu'ils découvrent chaque jour : personnes errantes dans les rues, travailleurs algériens installés dans les écuries de la caserne de la Part-Dieu, ceux qui sont sous les ponts.

Assidus des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, ils décident de recueillir des fonds pour payer un local. Ils n'en trouvent pas. Il faut se souvenir qu'en 1950, il y a en France et à Lyon une grave crise du logement. Les chrétiens sont sensibles à la misère et acceptent qu'on transforme la crypte de l'église St Pothin, en lieu d'accueil et d'hébergement pour la nuit, pour 75 Sans-Abri. Une trentaine de groupes de bénévoles de la paroisse, composés de 7 à 8 personnes, confectionnent chez elles 80 litres de soupe pour remplir les bols tous les soirs.

On voit bien les premiers pas du « FOYER », mais à partir de quand « Le Foyer des Sans-Abri » se structure, devient une réalité juridique et finit par trouver un local pour accueillir les sans-abri ?

A.P. : Toujours sans local, ils décident cependant de créer, le 23 mai 1950, une association loi 1901 dénommée « Foyer des Sans-Abri ». L'assemblée constitutive est composée de Jean Escoffier, Jacques Meyer, Emile Chapuis (président de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul), Georges Belleville et Charles Cabasson.

En décembre 1950, une opportunité de local se présente : le 3 de la rue Dumoulin (qui deviendra rue Père Chevrier) à Lyon 7e est laissé vacant par les sœurs du Prado. La bâtisse est en piteux état. M. Boccard, le propriétaire, accepte de la mettre à disposition gratuitement pendant 2 ou 3 ans, en attendant de construire un immeuble. Mais il faut de l'argent pour les travaux. La société Saint-Vincent-de-Paul apporte un million de franc.

Le Foyer des Sans-Abri ouvre le 23 décembre 1950 et commence à fonctionner grâce à du matériel donné par la société Saint-Vincent-de-Paul de Paris et la Croix-Rouge : une quarantaine de lits, hamacs, couvertures sont installés, pour accueillir des malades sortis de l'hôpital, des détenus libérés, des chômeurs, des nord africains, des clochards, sans emploi ni ressources.

Le café comptoir «au Monde Nouveau»

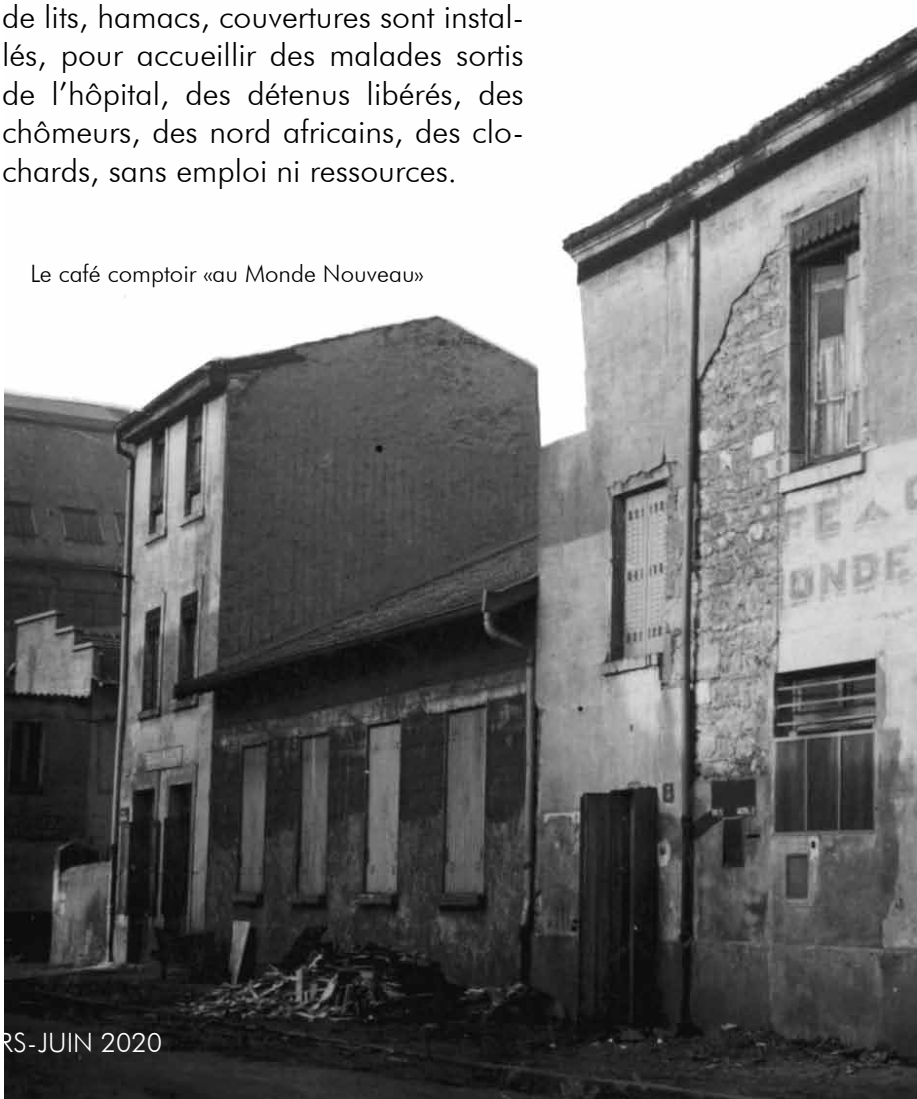

Dites-nous comment ce nouveau local allait pouvoir fonctionner. Je suppose qu'il fallait du personnel ?

A.P. : Il faut souligner ici l'appui précieux des premiers bénévoles. Je citerai deux pionniers : Bernard, un jeune étudiant en droit, scout, qui en échange d'un hébergement sur place, proposa de rendre service aux passagers. Il fut rejoint par de nombreux autres bénévoles, en particulier Octavie, fille d'un riche industriel, qui s'était donnée pour mission de se mettre au service des plus pauvres. *« Pour le moment, ce n'est qu'un abri des sans foyer. Nous allons en faire un vrai foyer des sans abri. »* disait-elle. Prémonitoire ! Elle était sur tous les fronts : sacristine, lingère, secrétaire, cuisinière, ménagère... Mais de santé fragile elle dut quitter LE FOYER plusieurs mois plus tard. Elle avait donné l'exemple, suivi par de nombreux autres bénévoles, en particulier ceux des conférences Saint-Vincent-de-Paul et quantité d'autres bénévoles anonymes.

Il serait injuste de ne pas citer le Frère Benoît qui chaque semaine apportait au FOYER 25 kilos de pain, ou des séminaristes qui se relayaient comme veilleurs de nuit.

L'association n'avait pas les moyens de s'offrir du personnel rémunéré. Aussi l'appui de la Paroisse universitaire et des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, pourvoyeuses de bénévoles et de fonds, était bienvenu. G. Rosset, tout en assurant son métier de professeur, organisait les tours de rôle des bénévoles.

Il y avait aussi les employés au pair, des sans abri à qui l'on donnait la possibilité d'être employés à titre de dépannage, au service de la construction des chalets d'accueil pour familles, moyennant un petit pécule, restitué à leur départ. Hébergés au FOYER, vivant sous le même toit que G. Rosset, ils formaient une « communauté », passaient les

« Pour le moment, ce n'est qu'un abri des sans foyer... Nous allons en faire un vrai foyer des sans-abri »

fêtes et les congés ensemble, faisaient un pèlerinage annuel... C'était déjà le début du travail d'insertion qui devint plus tard une des missions essentielles du FOYER.

De l'appellation de « Foyer des Sans-Abri » on est passé à l'appellation « FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ». Pourquoi cette référence à Marie ?

A.P. : En effet, c'est le 7 décembre 1951 que l'association a pris le titre de « FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ». Cela n'allait pas de soi, mais Gabriel Rosset trancha en disant : *« Comme des marins, quand la mer est agitée par la tempête appellent à leur secours l'étoile de mer, nous nous sommes tournés vers Marie ».* La consécration sera officielle quelques jours plus tard, le 23 décembre, au cours d'une messe de minuit célébrée dans le dortoir des hamacs par le cardinal Gerlier. Cette connotation religieuse n'a pas empêché par la suite les pouvoirs publics d'aider LE FOYER, en prenant toutefois soin de le désigner par son sigle « FNDSA » où la référence à Marie est moins voyante !

La décennie 1950-1960 va voir LE FOYER connaître un formidable essor. Pouvez-vous nous en dire plus ?

A.P. : La chronologie est en effet très riche au cours de ces années, avec des

moments phares qui vont décider des orientations du FOYER.

En 1952, le propriétaire des locaux, M. Boccard décide d'abandonner son projet d'immeuble et de vendre. Belle opportunité, car au printemps de 1952 les demandes affluent, on manque de place. On décide d'acheter et d'agrandir en faisant appel aux dons. La Société immobilière de la rue Dumoulin est créée avec 6 millions de francs en portefeuille. Le bâtiment est remplacé par l'immeuble actuel situé 3 Rue Père Chevrier pour accueillir 2 dortoirs, un réfectoire, des douches (140 lits).

« Ici on est en plein évangile »

À Noël 1953 le cardinal Gerlier inaugure les locaux en disant *« Ici on est plein évangile ».*

Puis l'année 1954 constitue un véritable tournant. C'est le discours - coup de gueule - de l'abbé Pierre du 13 mars à la Bourse du travail à l'invitation du FOYER. Il encourage Gabriel Rosset à aller plus loin que l'asile de nuit et à construire en dur des logements d'urgence pour accueillir des familles. L'abbé Pierre avait une longueur d'avance avec les Compagnons d'Emmaüs (1949). La règle qu'il avait adoptée pour les compagnons bâtisseurs *« Vivre de son travail. De désespérés qu'ils étaient, les sans-abri se font bâtisseurs pour venir en aide aux autres »*, est repris par Gabriel Rosset qui voudra faire du FOYER *« une communauté de travail avec but Emmaüs et couvrir les dépenses des sans-abri ».*

1954 est une année très active pour LE FOYER : première vente de charité, parution du n°1 de l'Arche, création du Comité lyonnais du secours d'urgence (CLSU) avec une permanence hebdomadaire pour recenser les familles sans logement, ouverture de locaux pour accueillir des femmes et des enfants dans le 4°, divers achats de propriétés ou de maisons prêtées pour accueillir des familles et des sans abri. L'hiver rigoureux

L'accueil devant la porte rue Sébastien Gryphe en 1954

de 1954 verra la distribution de charbon, de couvertures, de poêles par les bénévoles. Il en sera de même pour les hivers suivants : les grands froids sévironT encore en 1955 et 1956.

Entre 1954 et 1957, LE FOYER créera plus d'une dizaine de réalisations pour reloger des familles sans-abri tant à Lyon que dans la région proche.

C'est durant cette période très active que Gabriel Rosset est élu président du FOYER (1956) et le restera jusqu'en 1974.

Pouvez-vous nous parler des relations du FOYER à cette époque avec les autorités locales, la Ville de Lyon, le Département, la Préfecture. Ont-elles été au rendez-vous comme partenaires ?

A.P. : Dès 1954 en effet, la Ville de Lyon, d'abord avec Edouard Herriot, puis ensuite avec Louis Pradel a apporté chaque année une subvention à l'œuvre du FOYER. Le Département, avec Guy Jarrosson, rapporteur du budget, apporta dès le départ une aide encore plus précieuse. Il attribua au FOYER de fortes subventions soulignant, dit le rapport, *« un effort gigantesque accompli de Noël 1950 à Pâques 1954 par cette œuvre, sans argent, sans appui, par le dévouement, la charité et la foi de ses membres. »* Depuis cette première subvention, l'action du Département s'est pérennisée grâce au soutien de ses présidents successifs, Laurent Bonnevay, Benoit Carteron. Il ne faut pas oublier la Préfecture et les services de l'État, notamment avec le Préfet de l'époque Pierre Massenet qui gérait les subventions du Fonds d'Action Sociale, mais aussi l'action de la Caisse d'allocations familiales…

Toutes ces institutions et ces personnalités ne doivent pas faire oublier les Lyonnais qui se sont toujours montrés généreux. A leur propos, Gabriel

Sur le chantier de la Rochette avec les élus

Les Maisons Ballons

Chalets de relogement

Le bocage, 1ere «cité» du FOYER

Rosset écrivait : *« Au cours de l'histoire de notre cité, quand des malheurs publics provoquaient d'indicibles souffrances, la charité lyonnaise n'a jamais été trouvée en défaut ».*

Quelles sont les orientations du FOYER après la décennie si riche 1950/1960 jusqu'à la disparition de Gabriel Rosset ?

A.P. : LE FOYER, avec l'appui de M. Pradel, maire de Lyon qui allait sur les chantiers du FOYER et visitait les îlots insalubres, a porté ses efforts sur la résorption des bidonvilles à Lyon, Villeurbanne, Saint Priest. De telle sorte que M. Pradel a pu dire : *« Si nous n'avons plus de bidonville à Lyon, c'est à NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et à son équipe que nous le devons. »*

A partir des années 60, et suivantes, LE FOYER rénove son parc immobilier en reconstruisant en dur des habitats devenus vétustes ou trop exigus, pour des familles qui se sont agrandies, en apportant des éléments de confort nouveau (isolation, pompes à chaleur…)

En 1967 il a obtenu un financement avantageux au titre du PSR (Programme Social de Relogement), mais il fallait passer par une société HLM qui construirait sur le terrain appartenant à l'association. Plus tard elle a été autorisée à créer une société HLM (la Sté HLM du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI).

Mais la tâche du FOYER ne s'est pas arrêtée à l'accueil du sans abri, à l'offre d'un logement. Il a mis en place pour les enfants et les familles une action sociale et éducative, avec des conseillères sociales et familiales, l'aide scolaire, l'animation des loisirs pour les enfants. De jeunes étudiants se sont organisés en associations pour être présents dans les cités, le soir, les jours de vacances scolaires. L'objectif étant que le logement offert ne soit qu'une transition

« L'Hôtel Familal » du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

pour permettre à la famille et à ses enfants de s'adapter dans la société avec un logement pérenne.

Pour conclure, j'aurais aimé montrer combien la charité et l'action des fondateurs, inspirées de l'Évangile, étaient inventives. G. Rosset et ses amis cherchaient à répondre à l'urgence en créant des structures spécifiques, selon les besoins du moment pour les hommes isolés, les femmes seules ou avec enfants, les gitans, les jeunes ménages, les jeunes travailleurs, les familles maghrébines, les rapatriés d'Algérie, les populations des bidonvilles, les familles nombreuses…

Ainsi en 1974, le parc de l'association comptait, outre les foyers pour isolés et travailleurs migrants, 1450 logements pour familles répartis sur Lyon et sa proche banlieue, chaque logement ayant pu recevoir, lorsque le transit le permettait, une rotation de deux ou trois familles. Pour parvenir à ces résultats, les moyens les plus étonnants ont été mis en œuvre. Toutes ces énergies ont trouvé leur source et leur vitalité dans la prière et la lumière de l'Évangile. Elles restent cependant insuffisantes devant l'ampleur des détresses. Consciente de ne pouvoir régler le problème des sans-abri, l'association parallèlement à l'aide d'urgence, s'est toujours efforcée d'alerter l'opinion, les élus. Elle le fait toujours aujourd'hui.

Merci Annie. Votre engagement ininterrompu, et votre fidélité sans faille, font de vous une personne qui compte dans l'histoire du FOYER.

A.P. : Je veux y associer toutes les personnes que j'ai rencontrées pendant toutes ces années. Elles ont été exemplaires pour moi. ■

Propos recueillis par
Bernard Mouillon

Ils ont fait l'Association

Une histoire d'hommes

de 1950 à 2000

Dans les pages de l'Arche de l'anniversaire des 60 ans de l'association, le président reprenait, dans son éditorial, la liste non exhaustive des hommes et des femmes qui ont apporté leur contribution à l'histoire du FOYER. Pour commencer, tous ceux qui, préoccupés par le sort des personnes sans-abri de l'agglomération lyonnaise ont apporté une pierre à l'édifice au moment de la fondation du FOYER en 1950 comme Georges Belleville, Gabriel Rosset, Henri Tournissou - tous trois membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Parmi les personnes qui ont marqué notre histoire, mentionnons l'abbé Pierre, né Henri Grouès, qui fut invité au FOYER en 1954, puis en 1987. C'est lui qui suscita une prise de conscience sur la nécessité de s'occuper des familles sans logis.

Il y eut ensuite les présidents qui ont succédé au premier d'entre eux, Jean Escoffier : André Frély, Gabriel Rosset (de 1956 et jusqu'à son décès), Henri Blanc, le Dr Plauchu, Paul Latreille, Paul Peillon, Jean Breugnot et Denys Trossat pour clore la liste des personnes ayant présidé LE FOYER jusqu'aux années

L'Abbé Pierre et Gabriel Rosset, 1954

2000. M. Trossat réussit, entre autres actions, à mobiliser un réseau d'acteurs économiques importants autour d'Alain Mérieux. C'est ainsi que naquit le « Comité de Amis du FOYER » : des bénévoles aux multiples compétences qui soutiennent financièrement les actions de l'association. Il y eût aussi les administrateurs et membres du Bureau, élus en Assemblée générale ; ils ont accepté de prendre des responsabilités durant leur(s) mandat(s) pour guider LE FOYER, entre 1950 et 2000 en innovant sans cesse pour l'adapter aux nouveaux publics à héberger, et aux nouvelles règlementations. Citons également les préfets, fonctionnaires de services publics apportant leur soutien à l'association.

Et enfin, tous les bénévoles qui, par milliers, ont contribué, chacun à sa mesure, au développement du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et surtout, ont su porter sur les Passagers, un regard bienveillant, une attention fraternelle ou offrir un accompagnement, une aide.

Gabriel Rosset et le bénévolat

Pour notre fondateur, l'engagement au FOYER demande une grande disponibilité. Il qualifie les premiers bénévoles de « *serviteurs* », ceux-ci se relaient en fonction de leurs compétences ou aptitudes. Les équipes qu'ils constituent organisent l'accueil, reçoivent et soutiennent les Passagers, distribuent la soupe le soir, assurent les gardes de nuit, surveillent la bonne organisation des soirées, au besoin assurent la discipline, cela sans compter avec leurs propres occupations. Leur mission doit être réalisée avec « rigueur et fermeté », les engagements doivent être tenus.

« Les bénévoles ont un rôle important à jouer, ce sont eux qui ont fondé l'association et l'ont développée. L'œuvre d'aide aux sans-logis ne s'est développée qu'avec l'arrivée des bénévoles qui, chaque fois, ont créé le nouveau service dont ils ont assumé la responsabilité, faisant ainsi un travail de pionnier ». (G.R)

LE FOYER, au début, s'est développé « comme un arbre », sans se structurer, dans une « confiance partagée ». Mais l'ouverture, ou reprise de plusieurs structures d'accueil (accueil de jour) et la création de nombreux lieux d'hébergement pour familles, ont rendu indispensable l'arrivée de salariés compétents avec, à leur tête une directrice : Mme Marie-Thérèse Martinetto créa le poste en 1982.

Progressivement, le binôme salarié/bénévole se mit en place, *« ils doivent travailler ensemble dans la convivialité et la complémentarité au service des usagers, en partageant la même éthique »,* comme le mentionne la Charte des bénévoles. Le bénévole apporte sa compétence, offre sa disponibilité ; le salarié assure la permanence avec son professionnalisme :

« Les bénévoles chez nous, apportent le nombre, la force, le dévouement, les idées, tout un édifice dont les professionnels sont les piliers. L'erreur des bénévoles qui veulent se passer des professionnels est aussi dangereuse que celle des professionnels qui se privent du concours des bénévoles » disait le fondateur.

Le bénévolat : ADN du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Dans son rapport moral de 1971, le Président précisait la « nécessité du bénévolat » dans la fondation de l'association en quatre points :
- « L'immensité des besoins toujours renouvelés ». Les bénévoles constituent un « réseau d'amitié et de protection », ils encadrent des personnes faibles, rassurent les familles en difficultés et réconfortent les enfants.
- L'implication de nombreux bénévoles permet de faire connaître l'œuvre, d'agir sur l'opinion et ainsi de multiplier les informations sur la misère, de lutter contre l'indifférence en touchant tous les milieux sociaux : chaque bénévole devient un militant.
- Les bénévoles apportent des idées, ils font preuve d'inventivité et d'initiatives.
- Les compétences des bénévoles sont infinies et variées. Certains sont ingénieurs, architectes, chefs d'entreprises, médecins, comptables, secrétaires, étudiants, employés… et d'autres, dans l'ombre mais nombreux, sont capables de bricolage, de tri, de rangement ou encore d'écoute, d'attention ; ils encouragent les Passagers qui ont besoin de réconfort ou les enfants qui bénéficient de soutien à la scolarité.

Bénévolat (bene-volo) : activité volontaire et non rétribuée

Gabriel Rosset, acteur de charité, encourageait les bénévoles à mettre l'Evangile en pratique. La vocation de bénévole est un appel de Dieu, pensait-il. Une bénévole qui a servi durant de longues années, disait de lui : « il savait découvrir ou éveiller, puis conforter cette vocation de bénévolat … il était là comme témoin, son rayonnement nous incitait à nous dépasser, et nous

apprenions qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir »
Devant l'immensité des besoins et le nombre des demandeurs : sortants d'hôpital ou de prison, des chômeurs nord-africains, des petits salariés sans chambre, clochards professionnels qui demandaient de l'aide au Foyer, la disponibilité et la gratuité offertes par les bénévoles ont été essentielles pour permettre le développement et la réalisation des missions nécessaires à leur accueil.

De plus, entre 1950 et 2000, les publics en difficultés, les normes d'hébergement, le code du travail ont considérablement évolué et ont exigé une adaptabilité de tous pour accepter les changements, en terme de politique institutionnelle, de locaux, de priorités, etc.

« Etre bénévole, c'est une tâche purement humaine »

« En faisant appel aux bénévoles, nous éveillons chez tous, le plus noble des instincts de l'homme. Une société qui s'en remettrait aux seuls professionnels pour venir en aide à toutes les détresses, serait bien malade. Une société a besoin de richesses et de savoir ; de moyens financiers et de travaux scientifiques, mais elle a plus besoin encore de gratuité ».(G.R)

Durant le demi-siècle du FOYER, les bonnes volontés n'ont pas manqué, c'est le cas au service du soir du Centre d'Hébergement d'Urgence de la rue Sébastien Gryphe, qui n'offre plus seulement une soupe, mais un repas équilibré, composé de produits achetés à la Banque alimentaire, avec un choix de différents plats. Des équipes de bénévoles fidèles se relaient pour servir ce repas, porter le plateau garni à un Passager en situation de handicap, ou non-voyant, écouter les confidences du soir… Ce service a été assuré TOUS les soirs, y compris les 15 août, 1er novembre, 24 et 31 décembre, 1er janvier, et pendant toutes les vacances depuis l'ouverture de l'Asile de nuit en décembre 1950.
A suivre…

Marie-Colette Coudry

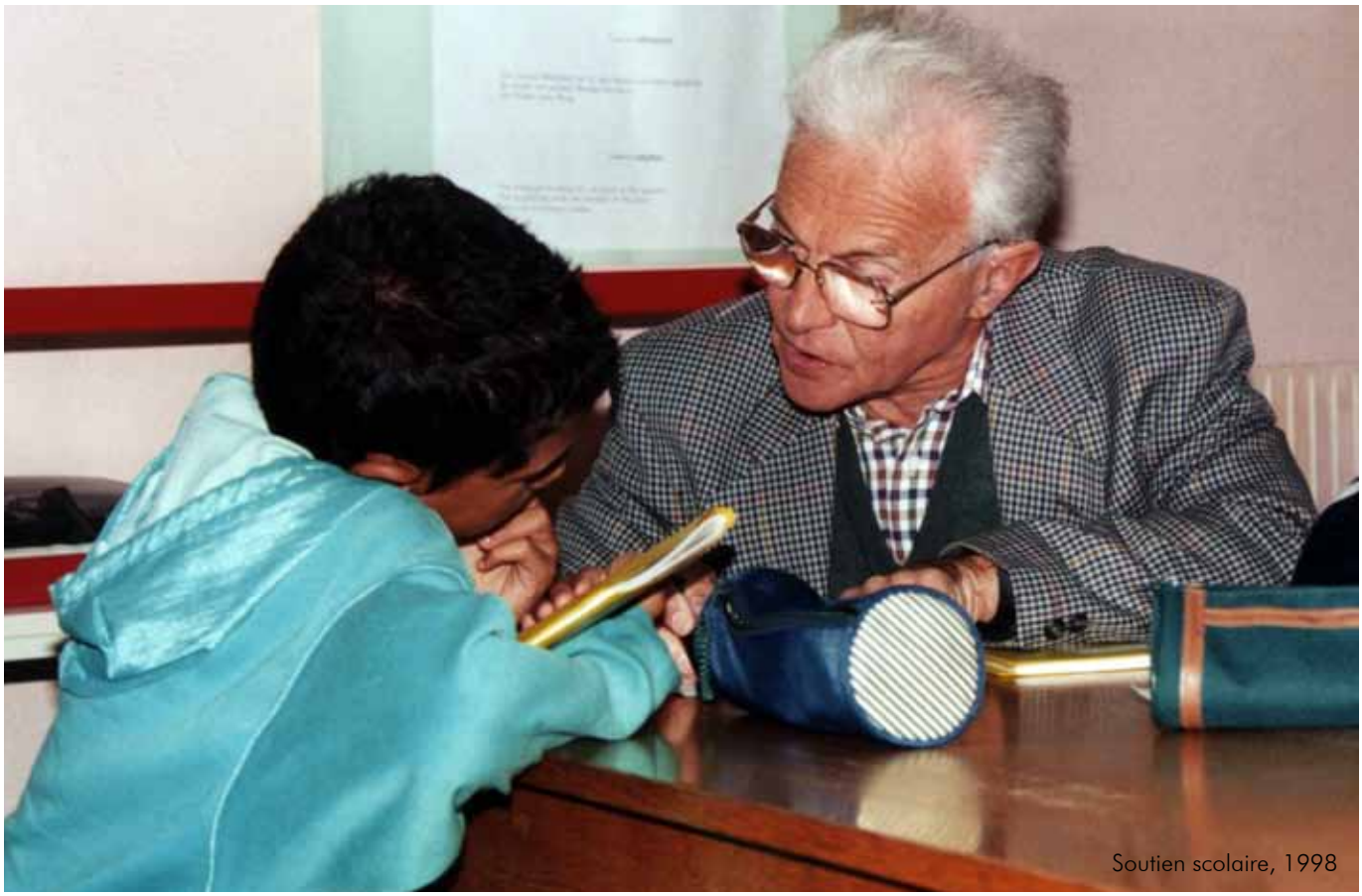

Soutien scolaire, 1998

Photo : Paul Veyriras

L'après Gabriel Rosset

Et LE FOYER continua !

En ce début janvier 1975, les responsables, les salariés, les bénévoles, tout le monde est désemparé au FOYER. Gabriel Rosset, le fondateur de l'association, vient de s'en aller, foudroyé par un accident vasculaire cérébral. Pendant un quart de siècle, il avait été l'âme de l'institution. Pas grand-chose ne se faisait ou ne se décidait alors qui ne passât par lui. Désormais LE FOYER, orphelin, devrait voler de ses propres ailes.

Le service de la soupe

Dans le numéro 87 de L'Arche sous l'Arc-en-Ciel de février 1975, deux, parmi les plus anciens bénévoles, écrivaient à quatre mains : *« Monsieur Rosset, fondateur et responsable principal du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, assumait à la fois les charges de président du Conseil d'administration, de directeur, d'animateur spirituel et de « lien » entre tous ceux qui partageaient avec lui les responsabilités des différents secteurs de l'Œuvre. A vues humaines, il est irremplaçable et pourtant LE FOYER doit continuer. Il a paru que seul un groupe travaillant collégialement et désireux d'être fidèle à l'esprit de charité de M. Rosset, pourrait assumer cette lourde succession. Dans sa séance du 23 janvier, le Conseil d'administration a élu un nouveau bureau et a décidé de nommer un Secrétaire Général de l'Œuvre… Ainsi l'équipe des serviteurs du FOYER, fidèle au message et à l'exemple de M. Rosset, entend poursuivre l'œuvre entreprise dans les mêmes sentiments d'amour respectueux des déshérités et si possible avec la même audace et la même ténacité… »*

Et LE FOYER continua… à accueillir, à héberger, à insérer, à accompagner tout en se professionnalisant de plus en plus. La décision la plus marquante à cet égard est certainement la création d'un poste de directeur salarié en 1982. En fait, le directeur était… une directrice : Madame Martinetto, qui prenait les rênes du FOYER après que Monsieur Déculty, le Secrétaire Général élu après la mort de G. Rosset les eut tenues sept ans durant. Et l'on verra progressivement des salariés aux compétences avérées venir étoffer et enrichir les équipes qui faisaient vivre les diverses structures du FOYER.

Gabriel Rosset et les serviteurs bénévoles, au début des années 1950, avaient dû affronter les difficultés liées aux terribles séquelles de la seconde guerre mondiale qui avait laissé au bord de la route tant de malheureux sans emploi ni logement. La France en reconstruction faisait face à son lot de misères. Dix ans plus tard, LE FOYER offrait le gîte et le couvert à tous ceux – pieds-noirs ou nord-africains – qui, fuyant l'Algérie en guerre, cherchaient, démunis de tout, un asile entre Rhône et Saône. Puis furent signés les accords d'Évian et la paix revint. Dix années fastes s'ouvrirent alors pour la France. Elles s'inscrivirent comme l'apogée des « Trente Glorieuses ».

Mais c'est alors que, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, survint la crise pétrolière de 1973. Elle marqua pour la France la fin d'une époque. Un monde nouveau, plus dur, plus incertain, progressivement va se dessiner. Parmi les multiples changements qui surviendront à partir de 1975, il convient de souligner le fléau du chômage qui sévira de plus en plus durement et progressera irrémédiablement

d'année en année, avec son cortège sans cesse croissant de personnes et de familles en grande précarité.

Au seuil de 1975, alors que Rosset s'en est allé, on dresse le bilan de l'année qui s'achève. En 1974, LE FOYER a offert le gîte et le couvert à 1189 Passagers pour 24 230 nuitées. 320 familles ont été logées, tandis que 237 quittaient les cités d'hébergement pour réintégrer le logement de droit commun. Dans le même temps, l'animation, le soutien scolaire et l'aide sociale dans les cités s'intensifient.

« Et LE FOYER continua à accueillir, à héberger, à insérer, à accompagner... »

Intéressons-nous donc à l'évolution du FOYER durant ce dernier quart du XXème siècle.

Construire des logements...

encore et toujours

« Ainsi en 1974, le parc de l'association comptait, outre les foyers pour isolés et travailleurs migrants, 1450 logements pour familles, répartis sur Lyon et sa proche banlieue... », rappelle Annie Papillon dans son entretien (cf page 20). Mais beaucoup de ces logements avaient été construits de manière assez précaire (chalets, maisons-ballons, etc.). Ils avaient subi les outrages du temps, aussi convenait-il de les rénover, voire de les remplacer et de construire « en dur ». Dès 1972, avait été créée, à cette fin, la Société HLM du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI qui s'emploiera à continuer l'œuvre de bâtisseur de Gabriel Rosset. C'est ainsi que l'on verra sortir de terre 5 pavillons à Lentilly en 1976, 20 logements HLM à Vénissieux en 1980, 19 appartements à la Saulaie à Oullins en 1986. En 1988, la cité Vert Buisson

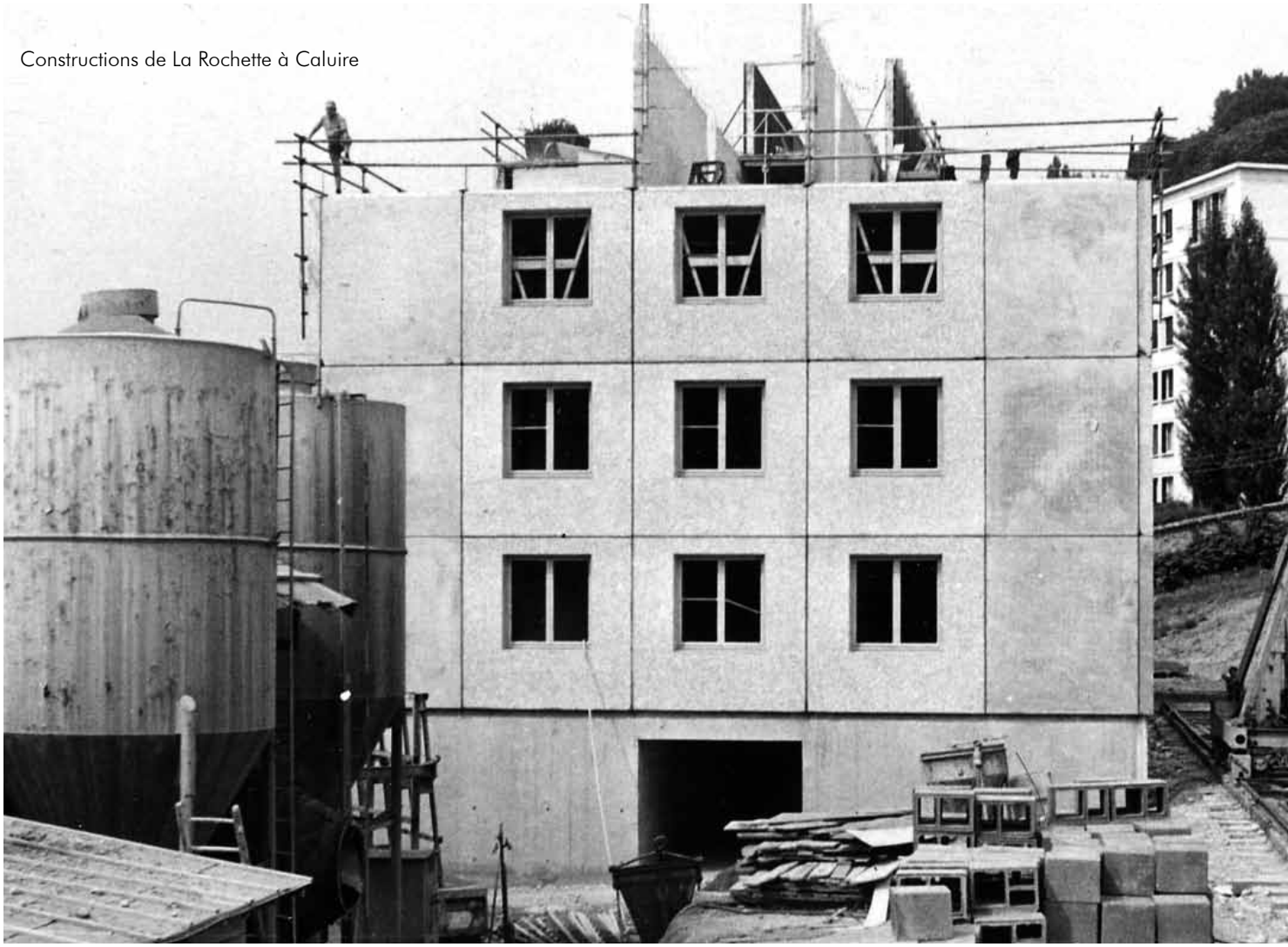

Constructions de La Rochette à Caluire

Travaux en 1957 du centre d'accueil qui deviendra le Centre Gabriel Rosset

est réhabilitée à Villeurbanne, 28 logements le sont, rue d'Ypres, à La Croix-Rousse, 6 autres encore, rue Paul Bert dans le quartier de la Villette dans le 3ème arrondissement de Lyon, etc. Ce ne sont là que quelques exemples pris au hasard. En cette même année 1988, on note que la Société HLM, depuis qu'elle existe, a construit ou réhabilité 578 logements qu'elle gère désormais.

En 1994, la Société HLM du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI devient la S.A d'HLM de la Région lyonnaise Gabriel Rosset.

En 1997, un protocole d'accord est signé avec l'Opac du Rhône qui assurera dorénavant la gestion locative du parc de la S.A d'HLM de la Région lyonnaise Gabriel Rosset. Cet accord mettait un point final à des dissensions nées entre LE FOYER et la S.A. qui aspirait à son autonomie. Dans l'Arche Hors-Série d'avril 2010, Paul Peillon, qui fut président du FOYER de 1993 à 1995, évoquant ses souvenirs, rappelait « *...ces effroyables affrontements, tant au conseil d'administration où tout était contesté qu'avec la S.A. d'HLM. aux mains d'une équipe récusant toute intervention du FOYER... Bref, climat effroyablement malsain qu'il a fallu apaiser de gré ou de force.* » Le protocole d'accord de 1997 avec l'Opac mit donc un terme au conflit.

Héberger en urgence, en insertion... pour un jour, un mois, ou plus !

Pendant les premières décennies du FOYER, on parlait de l'asile de nuit de la rue Dumoulin (qui devint ultérieurement la rue Père Chevrier). En 1985, le lieu devient Centre d'Hébergement de Nuit, puis Centre d'Hébergement et d'Orientation (CHO) et aujourd'hui, simplement Centre Gabriel Rosset.

L'accueil d'urgence avait été la première mission du FOYER à Noël 1950. On la retrouve exprimée dans le « Héberger » de sa devise. Entre 1975 et 2000, les initiatives nouvelles vont foisonner pour étoffer le réseau des structures d'accueil déjà existantes. C'est ainsi que, dès 1977, on voit l'Escale à Oullins qui recevait jusqu'alors de jeunes ménages, accueillir des familles de malades hospitalisés, compte tenu de sa proximité avec l'Hôpital Lyon-Sud.

En 1986, ce sera l'ouverture de la Maison d'accueil de la Rochette à Caluire pour les personnes âgées. En 1995, LE FOYER accueille 80 personnes Roumaines Tziganes en familles. En 1996, c'est l'ouverture d'un CHRS pour jeunes de 18 à 28 ans, à la Croix-Rousse. « Le 122 », à Gerland, est ouvert en 1998 : il s'agit d'un centre d'hébergement d'urgence hivernal de 40 places pour des personnes isolées.

Cet accueil d'urgence ne cessera de s'améliorer, avec le souci constant d'apporter en tant que de besoin une

aide sanitaire aux passagers souvent atteints de maladies chroniques ou souffrant d'addictions – de nombreux médecins bénévoles viendront apporter leur précieux concours. Les responsables du FOYER auront aussi à cœur de donner sans cesse de meilleures conditions de vie aux passagers. Dans cet ordre d'idée, il convient de rappeler l'heureuse décision du président Peillon, déjà évoqué, et de son conseil d'administration en 1994 « d'humaniser » les dortoirs. Il s'agissait de privilégier le bien-être des personnes et de substituer aux grands dortoirs sonores, bruyants et inconfortables, des cabines individuelles, de telle sorte que les passagers puissent avoir un meilleur repos dans une intimité respectée.

Concernant l'accueil d'urgence toujours, on se souvient qu'à partir de 1997, LE FOYER s'unira aux associations Entretemps, Régis et Armée du Salut afin d'animer le nouveau dispositif de « Veille sociale » dans le Rhône.

Insérer... une ardente obligation.

Dès 1953, LE FOYER, s'inspirant des Compagnons d'Emmaüs, avait créé les « travailleurs au pair ». Il s'agissait de permettre à des personnes accueillies dans le cadre de l'urgence de retrouver leur dignité en travaillant au sein de petits ateliers de vannerie, de pliage de sacs, de collectes de chiffons, papiers, vieux métaux, Ces « travailleurs au pair » s'investirent aussi beaucoup sur les chantiers de construction de logements destinés aux familles, se souvenant du conseil de l'abbé Pierre : « Toi qui n'as rien, viens m'aider à aider ; ». L'idée était qu'à terme ces personnes, ayant repris de bonnes habitudes de travail, puissent accéder à un emploi pérenne dans une entreprise. Les années passant, LE FOYER fera siens tous les dispositifs qui vont permettre aux personnes accueillies de retourner vers le travail.

En 1978, l'Orangerie à Caluire qui offrait depuis 1974 un foyer de 80 places pour travailleurs migrants va se transformer en CET (Centre d'entraînement par le travail). LE FOYER va accueillir de 1984 à 1990 des T.U.C. (Travaux d'Utilité Collective)… puis des C.E.S. (Contrats Emploi-Solidarité), à partir

Les premiers employés en insertion

L'Atelier Polyvalent en 1999

« En 1996, LE FOYER crée un Atelier d'Insertion Polyvalent, menuiserie et restauration de meubles »

de 1993. Ces dispositifs visaient à lutter contre le chômage des jeunes. D'autres suivront…

En octobre 1986, peu de temps après que le Centre d'Hébergement de Nuit de la rue Père Chevrier fut devenu le Centre d'Hébergement et d'Orientation (CHO), on pouvait lire dans l'Arche N°133 : *« Mettons-nous dans la peau d'un passager. Comment peut-il se présenter dans sa recherche de travail en donnant une adresse telle que… l'Asile de nuit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ? »* Les mots avaient donc leur importance. *« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde »*, prétendait Albert Camus. Donc, en introduisant dans sa raison sociale le terme d'Orientation, LE FOYER affirmait de plus en plus sa volonté de tenir la réinsertion des passagers accueillis pour aussi importante que l'était depuis sa fondation, l'accueil d'urgence.

En 1992, LE FOYER va s'associer à Emmaüs et aux entreprises Darty et Seb pour créer l'entreprise d'insertion Envie-Rhône… désormais bien connue des Lyonnais et qui récupère, rénove et revend du petit et du gros électroménager d'occasion.

En 1996, LE FOYER crée un Atelier d'Insertion Polyvalent, menuiserie et restauration de meubles.

Accompagner

On l'a compris, les accueils d'urgence et d'insertion sont les deux missions premières et fondamentales du FOYER. Cela suppose, outre la mise en place de structures, un accompagnement des personnes, aussi bien sanitaire que social, une attention à leurs besoins et une recherche constante pour les mieux satisfaire. Les responsables du FOYER ont très vite tenu pour important - indispensable – d'apporter une aide aux familles logées dans les immeubles de la SA d'HLM.

En ce milieu des années 1970, la Rochette à Caluire est un peu le « laboratoire » de ce que l'on peut faire dans ce domaine. On y voit se développer des ateliers de couture pour les femmes. S'y met en place aussi l'aide aux devoirs assurée par un bataillon de bénévoles. Des équipes de sport permettent de gérer au mieux le trop-plein d'énergie des garçons des cités. Ces diverses initiatives testées à Caluire inspirèrent plusieurs autres structures du FOYER qui, à leur tour, développèrent les mêmes ou d'analogues.

Dans l'Arche Hors-Série d'avril 2010, Joseph Sanlaville qui fut l'âme du groupe de bénévoles qui assurèrent en ce temps-là ce type d'animations écrivit : *« L'initiative de Caluire devait être généralisée. LE FOYER me chargea de cette tâche. Tout a été fait par des bénévoles qui ont été jusqu'à une centaine, pour moitié des étudiantes (et beaucoup moins d'étudiants) dont le dévouement était souvent admirable, et pour l'autre moitié des adultes dont la fidélité était la preuve de l'importance*

de l'opération ».

Les colonies de vacances pour les familles des cités jadis initiées par Gabriel Rosset connaissent aussi un beau succès.

Dans l'accompagnement social, il convient encore de signaler qu'à partir de 1989, LE FOYER met en place la gestion accompagnée du R.M.I. (Revenu minimum d'insertion) qui précéda le R.S.A. (Revenu de solidarité active).

Qui veut la fin veut les moyens.

De même que durant les premières années du FOYER, Gabriel Rosset avait su sensibiliser et capter l'attention des élus pour qu'ils agissent en faveur des plus déshérités de l'agglomération, LE FOYER trouvera des oreilles attentives et des aides précieuses en cette fin de XXème siècle aussi bien auprès des Maires de LYON de l'époque - Francisque Collomb, Michel Noir et Raymond Barre - qu'auprès des présidents du Conseil général Jean Palluy et Michel Mercier.

Mais nonobstant ces soutiens et sachant que « l'argent est le nerf de la guerre », LE FOYER ne pouvait vivre des seuls subsides que lui allouaient l'État et les collectivités territoriales. Il continua à s'appuyer sur la participation de multiples généreux donateurs et poursuivit « les ventes de charité » que l'on appela ultérieurement tour à tour « Grande Brocante » ou « Journées d'Entraide ». La quête annuelle sur la voie publique, autorisée par la Préfecture, représentait aussi un gros apport financier.

Mais voici que LE FOYER va trouver une nouvelle source de financement – majeure – en mettant en place progressivement le réseau des Bric à Brac qui vont permettre aux Lyonnais tout à la fois de faire des dons en nature ou d'acquérir à des prix défiant toute concurrence vêtements, chaussures, meubles, vaisselle, livres, jouets, Des milliers de bénévoles s'investiront au fil des dernières décennies dans ces Bric à Brac qui entretiennent aussi des liens privilégiés avec les ateliers d'insertion professionnelle du FOYER, lesquels réparent vêtements, meubles, etc. avant qu'ils ne soient à nouveau proposés à la vente.

Le premier Bric à Brac

Bel exemple d'économie durable vécu par LE FOYER depuis près de 40 ans puisque le premier Bric à Brac ouvrit ses portes à Lyon-Vaise, 45 rue de Saint-Cyr en 1978 (transféré actuellement au 21, rue Berjon – Lyon 9ème). D'autres seront ouverts : en 1992, rue Sébastien Gryphe à la Guillotière (Lyon-7ème) ; en 1995, 19, rue Pailleron à La Croix-Rousse ; en 1996, 6, rue Pierre Sémard à Oullins et en 2000, 130 bis, rue Baraban à Lyon 3ème. D'autres suivront au siècle suivant, mais n'anticipons pas ! L'apport financier des Bric à Brac est fondamental et irremplaçable.

Ainsi, à l'aube de l'an 2000, et après 25 ans d'évolutions et d'adaptations successives depuis le décès de Gabriel Rosset, LE FOYER était prêt à entrer dans un siècle nouveau et à en relever les défis.

À suivre...

Michel Catheland

Pour aller plus loin...

Lectures

Livre
J'étais sans abri et tu m'as accueilli

Les textes de Gabriel Rosset rassemblés dans ce livre montrent l'étendue de l'oeuvre accomplie, ses fondements spirituels et la vie qui anima l'action de ce fondateur infatigable dont l'engagement au service des autres s'enracinait dans un tête-à-tête constant avec le Christ, celui qui n'avait pas de pierre où reposer la tête.

Editeur : Nouvelle Cité

En vente au FOYER
Prix : 15€

Livre
Gabriel Rosset
« Ne te dérobe pas à ton semblable »

La vie et le message du frère des pauvres (1904-1974) qui fonda, à Lyon, à la veille de Noël 1950, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Un livre pour interpeller aujourd'hui.

Auteur :
Michel Catheland

Editeur :
Fidelite Eds

Collection :
Sur La Route Des Saints, numéro 36

Prix : 12 €

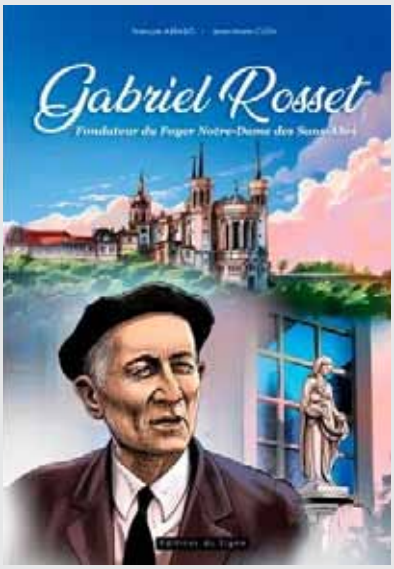

Bande Dessinée
Gabriel Rosset,
FONDATEUR
DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

Auteur :
Jean-Marie Cuzin
François Asensio

Editeur Du Signe

Une bande dessinnée qui raconte la vie du fondateur de l'association de manière différente.

Prix : 15 €

A venir...
Livre
Des sans-logis aux sans-abri.
Un problème public au prisme lyonnais (FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, 1948-2013)

Auteure :
Axelle BRODIEZ-DOLINO

Projet Regards croisés Véronique Vedrenne

André vu par Benjamin

Comment aider LE FOYER ?

En rejoignant nos équipes

C'est de la diversité des personnalités, des âges et des appartenances que naît la richesse des bénévoles de l'association. Chacun vient en fonction de ses envies, de ses savoir-faire et de ses disponibilités. Il y a toujours une solution pour s'engager comme bénévole, comme salarié, stagiaire ou volontaire !
Réunion d'information les mercredis à 17h30
au Centre Gabriel Rosset, 74 rue Sébastien Gryphe 69007 Lyon
> benevolat@fndsa.org / 04 72 76 73 85

Par un don financier

Vous pouvez apporter votre soutien par une participation financière ponctuelle ou régulière : dons, dons au titre de l'IFI, legs, donations, mécénat, Arbres de la Solidarité... et bénéficiez d'une importante réduction fiscale (voir ci-contre).
> donateurs@fndsa.org / 04 72 76 73 53

Par un don materiel

Vous pouvez également donner les biens dont vous n'avez plus l'utilité au sein des différents dépôts de dons, Solid'aire, donneries. Vous pouvez également contacter notre service gratuit de Collecte à domicile. Plus d'information sur www.fndsa.org / Où donner ?
> collecte@fndsa.org / 04 37 37 49 72

Avec des achats solidaires

dans l'un de nos 6 magasins, les Bric à Brac du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ou lors de notre Grande brocante annuelle. Plus d'information sur fndsa.org / Où acheter ?
> contact@fndsa.org / 04 72 76 73 53

Quelle réduction fiscale ?

Particuliers, votre réduction fiscale : si vous êtes imposable, votre don peut être défiscalisé jusqu'à 75 % de son montant, dans la limite de 1 000 euros. Au-delà, la réduction d'impôt est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Si vous êtes Imposable sur la Fortune Immobilière, (IFI), votre don versé au profit de l'Atelier et Chantier d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant du don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros. Cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu, mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Sociétés, votre réduction fiscale : Les dons au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

70 ANS, MOBILISÉS HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

Nous serons toujours mobilisés avec vous pour écrire le futur de la lutte contre l'exclusion.
Aidez-nous !

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53 / **www.fndsa.org**
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Mme, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Télephone : _____

E-mail : _____

o Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante : _____

o Je souhaite m'abonner ou me réabonner (10 € pour 4 numéros).

o Je souhaite recevoir, sans engagement de ma part, une information sur les legs, donations, et assurances-vie.

Soutien ponctuel

o Oui, je soutiens les actions du FOYER par mon don ci-joint de _____ €

o ce don est au titre de l'IFI

> Je peux aussi donner en ligne : www.fndsa.org

> 75 % de déduction fiscale (voir au dos).

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition sur les informations vous concernant. Pour l'exercer, contactez notre Déléguée à la Protection des Données Personnelles : contact.dpd@fndsa.org. Les fichiers du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ne sont jamais vendus ou échangés.

Soutien régulier

Mandat de prélèvement SEPA à dater, signer et renvoyer, accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou RIP, au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

o Oui, je soutiens les actions du FOYER dans la durée par mon don régulier

J'autorise LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI à envoyer à ma banque les instructions suivantes pour que celle-ci débite mon compte de :

o 10 € par mois o 20 € par mois o 50 € par mois
o _____ € par mois

> Coordonées de votre compte :
IBAN :
└┴┴┴┘└┴┴┴┘└┴┴┴┘└┴┴┴┘└┴┴┴┘└┴┴┴┘└┴┴┴┘

BIC : └┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┘

> INFORMATIONS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE
ICS : FR17ZZZ227072
FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 - LYON CEDEX 07

Fait à : _____ le : ___ / ___ / _____
Signature :

Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Toute demande d'annulation doit être adressée au FOYER.

DON en CONFIANCE comitecharte.org